

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1739/SG/FP portant admission à la retraite d'un membre de la Chambre des Députés.

n° 73-1739/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 décembre 1973

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1973

Date du numéro
26 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : Art. 1er— M. Ali Ahmed Oudoum ancien membre du Conseil représentatif et de l'Assemblée Territoriale ayant exercé un mandat électif d'une durée totale de 9 ans 1 mois et 23 jours est admis à faire valoir ses droits à une pension normale pour compter du 1^{er} août 1973. Lire : Art. 1er— M. Ali Ahmed Oudoum ancien membre du Conseil représentatif et de l'Assemblée Territoriale ayant exercé un mandat électif d'une durée totale de 9 ans 1 mois et 23 jours est admis à faire valoir ses droits à une pension normale pour compter du 3 juillet 1973. Le reste sans changement.